

**AVENANT N° 4 A LA CONVENTION CONSTITUTIVE
MODIFIEE DU G.I.P. AVITEM DU 28 JANVIER 2021**

Par délibération n°ATCS-001-13938/23/BM approuvée en séance du 29 juin 2023, la Métropole Aix-Marseille-Provence a décidé de son adhésion au groupement d'intérêt public « Agence des Villes et territoires Méditerranéens Durables » en qualité de membre.

En conséquence, par application de l'article 5 de la convention constitutive du G.I.P., il est décidé que devient membre de l'AVITEM en 2023 :

- La Métropole Aix-Marseille-Provence, Le Pharo 58, boulevard Charles-Livon 13007 Marseille.

AVITEM
Agence des Villes et Territoires
Méditerranéens Durables
81/83 Boulevard de Dunkerque
CS 50603 - 13217 Marseille Cedex 02
Siret : 130 016 504 00065
Tel +(0)4 95 09 44 00 - www.avitem.org